

## Séance du 19 septembre 2025

<p><u>Date de convocation :</u> 12 septembre 2025</p> <p><u>Nombre de membres :</u> en exercice : 19 présents : 14 procurations : 3 votants : 17</p>	<p><b>L'an deux mil vingt-cinq, le 19 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Mme COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude Maire.</b></p> <p><b>Etaient présents :</b> COSTA RIBEIRO GOMES Marie-Claude ; BOUSSO Jean-Yves ; GRIFFON Frédérique ; SOURIS Georges ; DE FRANCQUEVILLE Isabelle ; ARS Marcel ; TIGIER Alphonse ; DREANO Odette ; LAMY Sibylle ; MEILLAREC Yann ; FLEURY Sébastien ; STEVANT Emilie ; GUIL Annie ; BERTAUX Jean-François.</p> <p><b>Absents excusés :</b> PERRON Manuela qui donne pouvoir à STEVANT Emilie LE COINTE Catherine qui donne pouvoir à GRIFFON Frédérique JAFFRELOT Jérémie qui donne pouvoir à LAMY Sybille LARVOIR Yohann</p> <p><b>Absent :</b> LE SOURD Liliane</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Emilie STEVANT été nommée secrétaire de séance</p>
--	--

### Ordre du jour

- ✓ Adoption du compte rendu de la réunion du 27 juin 2025
- ✓ Intervention de la société RIR
- ✓ Travaux Bâtiments communaux – cantine – réparation fuite toiture-information
- ✓ Maison paramédicale – location – demande d'installation
- ✓ Jeux de Lanvaux : Attribution d'une subvention exceptionnelle
- ✓ Participation aux piégeurs de ragondins et de taupes
- ✓ Morbihan Energies : rapport d'activité 2024
- ✓ Morbihan Terradata - SPL - rapport de gestion 2024
- ✓ Questions diverses

#### ♦ 2025-09-01 Adoption du compte rendu de la réunion du 27 juin 2025

Mme Le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils approuvent le compte rendu de la réunion du 27 juin 2025 qui leur a été transmis avec la convocation, ou s'ils ont des remarques à apporter.

Après en avoir délibéré, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.  
(POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

#### ♦ 2025-09-02 Intervention de la société RIR

M Aurélien EMERAUD, cogérant de la société RIR (Résidence Intergénérationnelle Rurale) expose au conseil municipal le projet de création de logements intergénérationnels sur le territoire de la commune.

L'emplacement retenu pour ce projet de 11 logements est une partie de la parcelle communale ZC 203 (environ 2000m<sup>2</sup>) située rue de L'étang, que la société RIR souhaite acquérir, après commercialisation d'une partie des logements.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu la présentation du projet intergénérationnel par la société,

Considérant l'intérêt potentiel du projet pour la commune,  
 Considérant que le projet nécessite des études complémentaires,  
 Prend acte de la présentation du projet de logements intergénérationnels,  
 Autorise la société RIR à poursuivre ses démarches préalables.  
 (POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

♦ **2025-09-03 Travaux Bâtiments communaux – cantine – réparation fuite toiture**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que des travaux de réparation de toiture (fuite) sur la cantine (au-dessus des vestiaires du personnel) sont nécessaires.  
 Sur avis de la commission bâtiments les deux devis suivants sont validés par le conseil municipal :  
 Réfection de l'étanchéité : **Montet et Daniel** : 6 646.15 € TTC  
 Démontage et remontage du réseau double flux : **Anthony RIVAL** : 1 333.80 € TTC  
 (POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

♦ **2025-09-04 Maison paramédicale – location – demande d'installation**

Mme Le Maire présente la demande de Mme CASIEZ Valentine, qui souhaite installer son activité de sage-femme libérale à temps partiel dans le local vacant de la maison paramédicale (local B, d'une surface de 48.20 m<sup>2</sup>, situé au 03 rue Saint Pierre).  
 Cette installation est prévue entre novembre et décembre, sous réserve des démarches en cours et de l'avis de l'ARS.  
 Mme CASIEZ sollicite une réduction de son loyer sur la première année afin de faciliter son installation.  
 Vu la vacance actuelle du local,  
 Considérant que Mme CASIEZ est en cours de création de patientèle et d'acquisition de matériel professionnel,  
 Considérant que la zone d'installation étant classée en zone intermédiaire par l'ARS, et qu'aucune aide financière à l'installation ne peut lui être attribuée,  
 Considérant que Mme CASIEZ envisage un partage futur du local avec une autre sage-femme,  
 Considérant que le loyer initialement fixé pour ce local est de 495 € hors charges mensuelles,  
**Considérant la volonté de la commune de soutenir l'installation de ce professionnel de santé sur son territoire,**

Après en avoir délibéré,  
 Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :  

- D'accorder une modulation du loyer au bénéfice de Mme CASIEZ Valentine pour l'occupation du local situé dans la maison paramédicale communale.
- **Le loyer mensuel est fixé à 350 € hors charges pendant une période de douze mois, à compter de la date de signature du contrat de location ou d'occupation.**
- **À l'issue de cette période d'un an, le loyer mensuel sera rétabli au montant initial de 495 € hors charges.**
- Toutes autres conditions (charges, durée d'occupation, modalités de résiliation, etc.) feront l'objet d'un bail notarié établi entre la commune et Mme CASIEZ.
- Autorise Mme Le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

 (POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

♦ **2025-09-05 Jeux de Lanvaux - Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, Mme GRIFFON Frédérique rappelle que les communes de Larré, Pleucadeuc, Saint Guyomard et Molac ont organisé conjointement la deuxième saison des jeux de Lanvaux le 23 mai 2025 à Pleucadeuc.

Dans le cadre de ces jeux, un « défi des élus » a été organisé sur des vélos d'appartement.  
 Pour les km parcourus, les quatre communes organisatrices ont proposé de verser une subvention au profit de deux associations : « ça bouge avec Ethan » de Questembert, et « mille et un sourire » de Saint Marcel.  
 Il a été convenu que les communes de Saint Guyomard et Pleucadeuc versent une subvention totale de 500 € à l'association « mille et un sourire » de Saint Marcel (donc 250 € / commune) et que les communes de Larré et Molac versent une subvention totale de 500€ à l'association « ça bouge avec Ethan » de Questembert (donc 250€/commune). Une cérémonie de remise des subventions est programmée le 04 octobre à Pleucadeuc.

Le conseil municipal après délibérations décide d'attribuer une subvention de 250 € à l'association « ça bouge avec Ethan ».

(POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

♦ **2025-09-06 Participation aux piégeurs de ragondins et de taupes**

Mme Le Maire propose aux membres du conseil municipal, de valider la participation versée aux piégeurs de ragondins et de taupes pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote les subventions suivantes qui seront versée à l'ACCA pour :

- *piégeurs ragondins : 400 €*

- *piégeurs de taupes : 370 €*

(POUR : 9 ; CONTRE : 1 ; ABSTENTION : 7)

♦ **2025-09-07 Morbihan Energies : rapport d'activité 2024- information**

Après présentation par Mme Le Maire, le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2024 de Morbihan Energies.

♦ **2025-09-08 Morbihan Terradata - SPL - rapport de gestion 2024**

Mme Le Maire présente en séance le rapport de gestion de la SPL Morbihan Terradata.

La commune de Molac étant membre de la SPL, ce rapport doit être soumis à l'approbation du conseil municipal.

Après délibérations, le conseil municipal approuve le rapport de gestion 2024.

(POUR : 17 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0)

♦ **Questions diverses**

♦ **MOLAC Village d'avenir- information**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que la candidature de la commune a été retenue pour intégrer le programme Villages d'Avenir. Dans ce cadre le soutien de la préfecture sera apporté pour avancer sur le projet de rénovation énergétique de la mairie avec l'intégration de la banque postale dans le bâtiment.

♦ **Projet d'habitat inclusif pour personnes âgées et de logements locatifs sociaux-information**

Mme Le Maire rappelle que suite à la délibération du 28 mars 2025, le compromis de vente a été signé le 16 juin 2025 avec l'**ESH Aiguillon** porteur de projet de 12 logement sociaux le 16 juin 2025.

Elle informe le conseil municipal que le permis concernant ces 9 appartements et 3 maisons individuelles a été déposé le 31 juillet 2025.

Une demande de pièces complémentaires est en cours.

♦ **Lotissement privé Chemin du Grisouïs- information**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que les travaux du lotissement privé réalisé par la SNC Les Grisous (représenté par M Bougro et M Hebrard (TERRAVIA)) vont débuter fin septembre, (semaine 39), une communication va être faite auprès des riverains et des usagers.

♦ **Construction de logement 14 place de l'église**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que la commission bâtiment va se réunir le jeudi 25 septembre à 14h00 pour présentation par la maîtrise d'œuvre (PARTITION Architecture) de l'APD définitif, du plan de financement, et du planning mis à jour.

Ce dossier fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal afin de solliciter la subvention de la Région (« Bien vivre partout en Bretagne »)

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner :**

Mme Le Maire informe le conseil des DIA pour lesquelles la commune ne fait pas valoir son droit de préemption :

N° du dossier	N° d'ordre	Date de réception	Désignation de la parcelle			Décision
			Référence cadastrale	Adresse	Surface en m <sup>2</sup>	
					Date de notification	
IA 0561352500010	10	15/07/2025	ZC 199p	Rue de Lanvaux	620	05/08/2025
IA 0561352500011	11	05/09/2025	ZN 22	3 rue des Pins	330	16/09/2025
IA 0561352500012	12	11/09/2025	ZC 56	Chemin du Grisouis	20270	16/09/2025

◆ **Point rentrée scolaire – Effectifs des élèves en septembre 2025**

Les effectifs constatés dans les écoles sont conformes à ceux annoncés lors du dernier conseil

◆ **Point travaux vestiaires stade**

M ARS Marcel fait un point sur les travaux du stade qui ont pris du retard, dans l'attente de l'intervention de l'entreprise Vignon (lot Gros œuvre-enduits).

Il précise que le chantier devrait être libéré le 01/10/225 pour le terrassier.

Si les délais ne sont pas respectés, il informe qu'une pénalité de 200 € par jour sera facturée à l'entreprise Vignon.

◆ **Point boulangerie**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que des devis sont en cours pour sécuriser les installations électriques du local, suite à l'enlèvement du matériel vendu aux enchères dans le cadre de la liquidation de la boulangerie.

◆ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Mme Le Maire informe le conseil municipal que la signature officielle de l'arrêté du Maire instaurant le PCS aura lieu le mardi 07 octobre à 16h00.

◆ **Conseil Municipal des Enfants (CME)**

○ **Concours photo**

Mme GRIFFON Frédérique fait un retour sur le concours photos, et présente les photos sélectionnées.

Prochainement neuf panneaux avec les photos des lauréats seront exposés dans le bourg.

○ **Renouvellement du CME**

Les élections auront lieu le 08 novembre 2025

◆ **FESTIMOMES**

Mme Emilie STEVANT fait un retour sur l'organisation de Festimômes. A Molac, un spectacle à destination des enfants de 6 mois à 3 ans aura lieu les 25 et 26 octobre 2025.

◆ **CCAS**

Réunion samedi 27 septembre à 10h00.

◆ **RAWA RUSKA**

Mme Le Maire informe le conseil municipal qu'une plaque commémorative à la mémoire de Gabriel JOLLIVET, maire de Molac de 1947 à 1955, évadé, résistant, déporté au camp de représailles de RAWA RUSKA (Ukraine 1942) sera mise en place lors de la cérémonie du 11 novembre. Une exposition sera également organisée dans le local de l'ancienne boulangerie, 7 place de l'église.

✓ **Tour de table**

- Mme Sybille LAMY rappelle dans le cadre des journées du patrimoine, l'ouverture de la chapelle du l'Hermain avec expositions de photos, et concert de harpe à partir de 17h00.
- Mme Isabelle DE FRANCQUEVILLE propose la mise en place de vidéo surveillance à la salle polyvalente suite aux dégradations constatées. La première démarche consistant à demander une autorisation au Préfet
- M Yann MEILLARC demande si les travaux de mise en place de la fibre sont achevés. M Jean-Yves BOUSSO annonce qu'ils seront achevés pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026.
- Yann MEILLAREC rappelle que l'exposition de l'atelier des lucioles est visible jusqu'à octobre.
- M Jean-Yves BOUSSO informe le conseil :
  - o Les travaux de voirie (du Lindeul au Guernet) sont achevés,
  - o Le broyage des accotements réalisé par le service technique débute la semaine prochaine,
  - o Suite à la réunion du comité déchet, la redevance 2026 va baisser.

**Dates à retenir :**

Samedi 20 septembre : repas – Kof Melen  
 Samedi 27 septembre : loto – APEL école St Pierre  
 Mardi 07 octobre : validation du PCS  
 Mercredi 15 octobre : réunion publique PLUi à l'Asphodèle  
 Samedi 18 octobre : tournoi FIFA - ESLM  
 Dimanche 02 novembre : Fest Deiz – ANDON  
 Samedi 08 novembre : repas à emporter - ESLM  
 Dimanche 09 novembre : randonnée du Téléthon – Telle est ton idée  
 Mardi 11 novembre : repas du CCAS  
 Samedi 15 novembre : boum – APEL  
 Samedi 29 novembre : Téléthon – Telle est ton idée  
 Dimanche 07 décembre : marché de Noël – Amicale Arc en Ciel  
 Samedi 13 décembre : Sainte Barbe – Amicale des pompiers  
 Vendredi 19 décembre : chants de Noël - Ecole Saint Pierre

***La date du prochain conseil municipal sera communiquée ultérieurement (selon dossiers)***

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire clôture la séance et remercie les conseillers et la presse de leur attention à 22 h 15.

